

1.5

SUIVI DES RECOMMANDATIONS



Les rapports d’audit, d’enquête et d’étude de la Direction de la Modernisation et des Réformes de l’Administration (DMRA), de la Chambre Territoriale des Comptes (CTC) et de la Direction des Finances Publiques (DFiP) visent à garantir la régularité et l’efficacité de la gestion et des politiques publiques. À ce titre, ces émetteurs formulent des recommandations dans leurs rapports pour garantir la maîtrise des activités et des risques.

La DMRA est chargée d’organiser le suivi des recommandations pour vérifier leur mise en œuvre à l’occasion de contrôles postérieurs, mais aussi dans le cadre d’une campagne annuelle.

Dans le cadre de la campagne 2023 de suivi des recommandations, les entités concernées ont été sollicitées à partir du 14 septembre 2023.

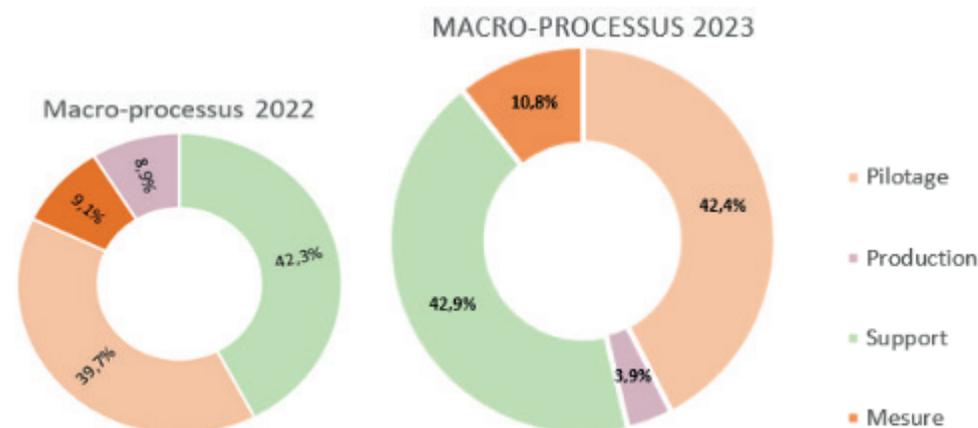
La DMRA a réalisé ainsi, le suivi de 538 recommandations (hors collecte des plans d’action) issues de quarante-cinq rapports définitifs produits par les trois émetteurs :

- La CTC, 240 recommandations issues de 31 rapports produits de 2016 à 2022 (stock de recommandations) ;
- La DMRA, 206 recommandations issues de 6 rapports produits entre 2020 et 2022 ;
- La DFiP, 92 recommandations issues de 8 rapports produits de 2016 à 2021 (stock de recommandations).

Ce suivi a été accueilli avec intérêt par les entités auditées qui ont toutes répondu aux exigences de l’exercice en renseignant les degrés de mise en œuvre des actions correctrices et en fournissant les justificatifs permettant, si nécessaire, d’étayer leurs déclarations. La responsabilité des réponses apportées aux actions correctrices appartient aux directions des entités auditées. Ces réponses reposant en partie sur des déclarations et des justificatifs documentaires, leur évaluation par l’audit s’effectue systématiquement lors de la mission d’audit ou de contrôle suivante.

Chacune des recommandations suivies est associée à un macro-processus. Ceux-ci sont au nombre de quatre : pilotage, production, support, mesure.

Macro-processus	Nombre	Répartition en %
Pilotage	228	42,4%
Production	21	3,9%
Support	231	42,9%
Mesure	58	10,8%
Total	538	100,0%





Plus des trois-quarts des recommandations portent sur le constat d'un risque élevé et nécessitent une action corrective à engager sans délai.

Macro-processus	Élevé	Modéré	Faible
Pilotage	183	39	6
Production	13	8	0
Support	185	43	3
Mesure	45	10	3
Total	426	100	12
%	79%	19%	2%

Le niveau de risque élevé augmente de 15,2 % entre 2022 et 2023.

NIVEAUX DE RISQUE DES RECOMMANDATIONS SUIVIES EN 2023

